

## **La protection des consommateurs libérale a besoin d'un porte-parole ferme**

Protéger ne veut pas dire mettre sous tutelle. Ce principe vaut également dans le domaine de la consommation. Pourtant, une vision paternaliste des consommateurs a le vent en poupe depuis quelques années. Il est choquant qu'un État soutienne unilatéralement des organisations de protection des consommateurs détournant l'idée de protection et mettant les consommateurs sous tutelle de manière injustifiée, tout en brandissant des valeurs moralisantes.

La protection des consommateurs est malheureusement souvent associée à la réglementation, à la bureaucratie et aux institutions. Depuis quelques années, l'État édicte de plus en plus de prescriptions restrictives sur les questions les plus diverses. Les consommateurs sont mis sous tutelle au moyen de décisions paternalistes et de limitations de l'offre. On leur impose ainsi des valeurs et des modes de vie fondés sur la morale - en matière de santé, de prix et d'environnement.

Cette approche très idéologique traduit une tendance générale à répondre, par réflexe, à des abus supposés de la société par des prescriptions légales. Ainsi, la protection des consommateurs se mue peu à peu en un dispositif interventionniste qui produit des réglementations inutiles et prive progressivement les consommateurs de leur autonomie.

### **Revenons à l'essentiel : protéger au lieu de mettre sous tutelle**

Du point de vue libéral, la protection des consommateurs est sans rapport avec l'éducation et la mise sous tutelle. Le devoir de sollicitude de l'État vise à protéger les consommateurs de dommages graves.



Cela dit, la notion de protection ne doit pas être détournée et se muer en une surprotection des consommateurs. Les décisions des consommateurs sont l'expression de besoins et de la liberté individuels de citoyens responsables. L'État ne doit pas jouer les tuteurs et intervenir de manière excessive dans des questions privées. L'objet de la protection des consommateurs est de garantir que toutes les informations pertinentes soient disponibles afin que ceux-ci puissent agir en fonction de leurs intérêts et assumer leurs responsabilités.

## **Des conditions identiques pour tous**

Les milieux politiques et l'administration doivent faire barrage au paternalisme rampant et à une surréglementation progressive de la protection des consommateurs. Il s'agit de tendre vers des solutions minimales, tout à la fois libérales et pragmatiques. Il convient de promouvoir l'autorégulation des branches et la responsabilité individuelle.

Les organisations de protection des consommateurs jouent un rôle important à cet égard. Il importe que les partisans d'une protection des consommateurs libérale, focalisée sur l'essentiel, se fassent entendre. L'économie suisse ne comprend pas pourquoi la Confédération subventionne de manière assez unilatérale des organisations qui préconisent une protection des consommateurs invasive – et qui poursuivent en outre des objectifs politiques. Les milieux défendant un système libéral devraient même soutenir financièrement l'opposition organisée des consommateurs responsables.

**Économie de marché libérale et durable**



Les bonnes idées peuvent s'imposer en Suisse, l'offre de biens et services est vaste. L'État a l'importante responsabilité de promouvoir la concurrence, aussi hors de nos frontières.